

PLUi de Saint-Aignan-Grandlieu : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 1er juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-Aignan-Grandlieu (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 mai 2026. Il délimite 110 zones, dont 60 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 1er juin 2026.

- Le PLUi de Saint-Aignan-Grandlieu s'applique dans sa version du 18 mai 2026 ; nous publions 32 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 110 zones : 60 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 16 agricoles (A) et 29 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Saint-Aignan-Grandlieu occupe le rang 68 par le nombre de zones délimitées : 27 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 295 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-Aignan-Grandlieu depuis 2013, pour 224 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	110 zones
Zones urbaines (U)	60 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	16 zones
Zones naturelles (N)	29 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI NANTES METROPOLE
Version du	18 mai 2026
Partition GPU	DU_244400404
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/244400404/bbd773cd80bd547bd6f54cd06952eea1/244400404_reglement_20260518.pdf
Règles extraites	32 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-Aignan-Grandlieu

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	4 mars 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	3 avril 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/saint-aignan-grandlieu-44150>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Aignan-Grandlieu : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Motivation de la décision

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

L'intensité anormale du phénomène durant

L'événement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 1000 ans. Sismicité, Phénomènes liés à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre

Inondations et/ou Coulées de Boue

0 plan

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UEi, UEm, UMa, UMap, UMc, UMD1, UMD2, UME, UME1, UME1p, UME2, UME2p, UMep, US

1AUer, 1AUem, 1AUMc, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

44150

44860

Nantes Métropole

Loire-Atlantique

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

110 zones

110 zones

110 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Bouaye (4,3 km)

Bouguenais (4,6 km)

Rezé (6,7 km)

Saint-Léger-les-Vignes (7,2 km)

Les Sorinières (7,7 km)

La Montagne (7,9 km)

Indre (8,7 km)

Brains (9,1 km)

Saint-Jean-de-Boiseau (10,3 km)

Saint-Herblain (10,6 km)

Vertou (11,7 km)

Saint-Sébastien-sur-Loire (12,3 km)

Nantes (12,9 km)

118 zones

233 zones

207 zones

35 zones

114 zones

56 zones

38 zones

66 zones

92 zones

199 zones

277 zones

117 zones

409 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/saint-aignan-grandlieu-44150>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Aignan-Grandlieu : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Basse-Goulaine (15,0 km)	99 zones
Couëron (15,6 km)	151 zones
Orvault (16,1 km)	135 zones
Sautron (16,9 km)	43 zones
Sainte-Luce-sur-Loire (17,7 km)	75 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/saint-aignan-grandlieu-44150>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.